

## National-Foot/Présentation de la 21e journée

## Le leader en course pour la quatorzième victoire

J.A.L

Libreville/Gabon

**DANS** un National-Foot 2014-2015 qu'il domine outrageusement, depuis plusieurs levées, Mangasport, qui sera vraisemblablement sacré dans deux ou trois levées à venir, n'a plus que le challenge de l'invincibilité et celui du plus grand nombre de victoire, à relever.

Demain contre l'AS Solidarité, les Mineurs qui cumulent les meilleures attaque et défense du championnat, viseront un quatorzième succès. Une performance méritoire pour Bondjuni Mbo et ses poulains qui ne comptaient que sept victoires à la même période de la saison écoulée, pourtant terminée en apothéose avec le septième titre de champion du club de la Comilog.

Edmond Mouele et ses équipiers devront tout de même se méfier des visiteurs, qui restent sur une victoire sur le Stade Migovéen (2-1) à

Lambaréné et ont toujours été un poil à gratter pour Mangasport au stade Henri-Sylvoz.

Les Portgentillais qui luttent pour le maintien savent qu'un résultat probant peut leur permettre de rester dans la belle dynamique enclenchée depuis trois journées sans le moindre revers. Au contraire du Stade Migovéen (11e) qui reçoit O'Mbilanziemi (nouvelle lanterne rouge), avec un boulet de deux contre-performances de rang.

Le FC 105 (3e) qui a renoué avec la victoire en battant le dernier club susmentionné a la possibilité d'en signer une dixième, en accueillant l'AS Pélican, cet après-midi. Les Canonnières peuvent ravir la deuxième place à Missile FC, si les Militaires rentrent bredouilles de leur expédition dans le nord du pays, où les attend l'US Bitam.

**PROGRAMME ET OFFICIELS DE LA 21E JOURNÉE MARDI**

Owendo

FC 105/AS PÉLICAN(16h



Photo : Mikolo

Mangasport vise une quatorzième victoire à l'affilée.

00, stade Idriss-Ngari). Bé-ranger Antsaraga (arbitre), David Obamba et Gaspard Ilouma (assesseurs), Fran-

klin Lepengue (4e arbitre), Kombe Matassa (commissaire)

MERCREDI

Bitam

USB/MISSILE FC(16h 00, Gaston-Peyrille). Yves Roponnat Mbourou (arbitre), Lekoumou Sankelet et Serge Ngobenga (assesseurs), Arthur Ebozo'o (4e arbitre), Stéphane Louembet (commissaire)

Lambaréné

STADE MIGOVÉEN/O'MBILANZIAMI (16h 00, Jean-Koumou). Fabrice Nguembi Boulingui (arbitre), Aymar Lendeme et Donatien Mangouala (assesseurs), Robert Biyang (4e arbitre), Huguette Moudouma (commissaire)

Libreville

CF MOUNANA/USO (16h 00, Augustin-Monedan). Brice Victorien Ipoungou (arbitre), Montel Mous-

sounda et Orphée Mbadinga (assesseurs), Cédric Foudje (4e arbitre), Juste Rawambia (commissaire)

Moanda

MANGASPORT/AS SOLIDARITÉ (16h 00, Henri-Sylvoz). Patricia Obone Obiang (arbitre), Christian Engone Bibang et Hugues Ngayi Tebari (assesseurs), Metsa Maloye (4e arbitre), François Bousouhou-Bousset (commissaire)

Port-Gentil

PORT-GENTIL FC/AKANDA FC (16h 00, Pierre-Claver-Divoungui). Tarcicius Binza (arbitre), Serge Meye et Angelo Malekou (assesseurs), Gérard Egomeyege (4e arbitre), Mathurin Mba Eyeghe (commissaire)

EXEMPT: AO CMS



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission ad hoc du marché

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'offres international ouvert n°10/BEAC/CABGVR-CELLCOM/AOIO/Bien/2015 pour la fourniture, en lots indépendants, de divers supports de communication de la BEAC pour l'année 2016

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers supports de communication pour l'année 2016. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres international ouvert, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Ledit appel d'offres est subdivisé en trois (3) lots indépendants ainsi qu'il suit :

- lot 1 : agendas ;
- lot 2 : calendriers ;
- lot 3 : supports et enveloppes pour cartes de vœux.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrés :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général -- DOAAR-CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
✉ : BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60 poste 5431  
☎ : (237) 222 23 33 29  
@ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA ou 153 (cent cinquante-trois) EUROS.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de huit cent mille (800 000) FCFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 20 août 2015 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
✉ : BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 20 août 2015 à 13 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Les plis financiers des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise seront ouverts le mercredi 2 septembre 2015 à 11 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 08 juillet 2015

Le Président de la Commission Ad hoc,

## Athlétisme/Au sujet de la suspension du Gabon par l'IAAF

### Le compte à rebours a commencé

MM

Libreville/Gabon

LE compte à rebours a commencé. L'athlétisme gabonais va vers sa disparition définitive des joutes internationales. Car, le 19 août prochain, le congrès de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF) livrera son verdict. En effet, parmi les points à l'ordre du jour figurera la suspension du Gabon. «Si la situation ne change pas, le congrès de Beijing prononcera la suspension définitive de la Fédération gabonaise d'athlétisme (FGA)», a précisé, le mois dernier, la hiérarchie de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA). Les athlètes gabonais vont-ils payer le prix de l'entêtement des responsables du ministère des Sports à s'ingérer dans le fonctionnement de la FGA, dont le bureau exécutif légal fut dissout de façon arbitraire par le secrétariat général dudit département ministériel ? Et pourtant, cette administra-

tion avait été rappelé à l'ordre par l'IAAF qui a réitéré les principes de l'autonomie du sport.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'association internationale des fédérations d'athlétisme somma le secrétariat général des Sports de dissoudre le comité ad hoc qu'il mit en place. Mais en dépit de ces sommations, le secrétariat général du ministère des Sports a persisté en organisant de manière illégale un simulacre d'élection.

Face à la menace de l'IAAF, relayée par la CAA, que faire pour sortir l'athlétisme gabonais de la crise actuelle ? Une solution s'impose : la tutelle doit dissoudre - il ne peut en être autrement - le bureau fédéral illégalement élu, désavoué d'ailleurs par les deux instances internationales. Aux protagonistes de penser à l'intérêt supérieur de la Nation et à la participation des athlètes gabonais aux prochains championnats du monde, aux Jeux africains ainsi qu'aux Jeux olympiques de « Rio 2016 ». Affaire à suivre !



Photo : J.F. MAROLA

Le ministère des Sports, en voulant maintenir son bras de fer avec l'IAAF, a-t-il pensé à l'avenir des jeunes athlètes gabonais ?